



## Le congé pour les soins néonataux

Caroline Baker

Josephine Rendall-Neal

*4th August 2022*

[LinkedIn](#)

[Twitter](#)

[Email](#)

[Print](#)

Le gouvernement Anglais a annoncé qu'il soutient un projet de loi qui permettrait aux parents de bénéficier d'un congé spécifique lorsque leur enfant est hospitalisé immédiatement après la naissance.

Le congé pour les soins néonataux aurait une durée maximale de 12 semaines et serait payé. Les parents auraient droit à ce congé en plus de leurs congés de maternité / paternité / adoption, et tous les salariés y auraient droit à partir de leur premier jour de travail.

Ce congé serait disponible lorsque l'enfant est hospitalisé ou envoyé chez une autre unité médicale spécialisée dans les 28 jours depuis sa naissance, et qu'il reste à l'hôpital ou autre unité médicale pendant au moins sept jours complets.